

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1976)  
**Heft:** 364

**Rubrik:** Dans les kiosques alémaniques

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une agence en péril

Trois agences se partagent l'essentiel du marché suisse de l'information : l'Agence télégraphique suisse (ATS), la plus ancienne et probablement la plus connue, la Correspondance politique suisse (CPS), qui s'adresse à la presse désireuse d'obtenir une information traditionaliste et fidèle aux idées bourgeoises et « Deutscher Depeschendienst » (Service de dépêches allemand) en abrégé « DDP ».

Le service suisse de la dernière agence citée plus haut, issue des services en Allemagne et en Suisse de l'agence américaine « UPI », a été créé en 1972. Un conflit de la direction allemande avec les collaborateurs suisses avait abouti à leur démission. La grosse majorité des quinze informateurs locaux, travaillant (accessoirement avec « DDP ») ont aussi renoncé à une collaboration avec « DDP ». Le nouveau chef du service suisse est un Allemand. Il pourra bénéficier de la collaboration de sa femme à partir du mois d'août. Sera-t-il en mesure de publier un service suisse (une cinquantaine d'informations quotidiennes) capable de satisfaire les abonnés (18 quotidiens, la radio et la télévision)? On peut en douter. Quelques abonnés importants avaient résilié leur contrat avant qu'il soit question d'une crise. Que feront les autres journaux qui cherchaient, par l'abonnement à « DDP », à compléter les informations de l'« ATS » jugées parfois trop sérieuses?

« Weltwoche » et « Basler Nachrichten » ont publié des articles bien documentés sur les événements qui agitent le service suisse de « DDP ». A notre connaissance, aucun journal romand n'est abonné à cette agence.

— « Das Konzept » (mai) publie un article critique sur la Correspondance politique suisse (CPS) qui a été fondée en 1917 sous le nom de « Presse moyenne suisse ». Le même article contient une liste d'agences et services de presse les

plus importants de Suisse. A part les trois « grands » citons « Si » (Sportinformation), « SPP » et « EPD », services de presse protestants, « Kipa » (agence d'information catholique), « FKD », service de presse de l'institut des questions de l'Est (Ostinstitut), « gk » et « CSS », correspondance syndicale, les services agricoles et de la Société pour le développement de l'économie suisse ainsi que les agences étrangères « UPI », « AP », « AFP », « DPA » et Reuter.

— A noter dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », la revue systématique des quatorze partis politiques actifs dans le canton de Zurich (court résumé du credo politique, adresse et numéro de téléphone de chacun des secrétaires), de l'Alliance des indépendants et des radicaux jusqu'aux Organisations progressistes et à la Ligue marxiste révolutionnaire. Le tout sous la forme d'un vigoureux plaidoyer pour l'intérêt des travaux de ces formations.

— Les lecteurs suisses-romands auront, à l'occasion de la votation fédérale sur l'aménagement du territoire, malheureusement été frustrés d'une expérience remarquable, tant sur le plan de la « propagande » politique que sur celui de la presse : les partisans de la loi ont en effet confié, pour stimuler la campagne outre-Sarine, le soin de rédiger le tract plaçant pour le « oui » au bureau Cortesi, à Bienne ; résultat : huit pages format journal, en offset, qui, sous le titre général « Ville et Campagne » font, de la manière la plus attrayante possible, le point des arguments militant pour l'aménagement du territoire (à noter par exemple un « jeu de l'oie » de l'aménagement, et une multitude de témoignages, tous plus éloquentes les uns que les autres, de partisans du « oui », de la « speakerin » de la télévision à la championne de ski Bernadette Zurbriggen). A n'en pas douter, un souffle nouveau dans l'information partisane (pour les amateurs, l'adresse à laquelle ils pourront se procurer ce document : Association pour l'aménagement du territoire, Schänzlihalde 21, 3013 Berne).

## M. Brugger n'est pas resté en rade

L'Arabie saoudite connaît un excédent de sa balance commerciale de quelque quinze milliards de dollars. Elle s'est en conséquence lancée dans un ambitieux effort d'équipement. Le secteur de la construction, qui représente déjà le 25 % du produit national brut, devrait être porté à 50 % !

Ça excite pas mal de convoitises. La Suisse est preneur. Les exportations suisses vers l'Arabie saoudite ont passé de 60 millions (1972) à 284 millions (1975). C'est une progression qui vaut le détour, a dû penser M. Brugger, qui vient de se rendre de Zurich à Berne en passant par Djeddah.

Mais M. Brugger prenait le risque de rester en rade car, selon la SBS, la situation portuaire est la suivante : « Au lancement du plan, la durée d'attente moyenne dans les ports de la Mer Rouge était de trente jour. Au total, 130 bateaux mouillaient au large du port de Djeddah. Depuis, la situation a empiré et, à l'exception des cargaisons prioritaires (denrées alimentaires, médicaments), l'attente a passé de cinq à six mois. » !

### COURRIER

## Le directeur du Vorort précise son programme «social»

Messieurs,

Vous avez, dans votre numéro 362 du 20 mai 1976, publié un article sous le titre « Le programme « social » du président du Vorort ». Vous y avez cité quelques passages d'une conférence que j'ai faite récemment à la Société industrielle de Vevey et environs. A l'exception d'une faute de frappe (spéciales au lieu de sociales, 1er paragraphe), ces citations correspondent au texte original.